



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Clermont- Ferrand
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

MENTION COMPLÉMENTAIRE

MAINTENANCE ET CONTRÔLES DES MATÉRIELS

*Tracteurs et matériels agricoles
Matériels de travaux publics et de manutention
Matériels de parcs et jardins*

ÉPREUVE E2 – 1^{ère} partie

Contrôle – Interprétation – Maintenance

Sur un matériel de la spécialité dont le dysfonctionnement concerne l'ensemble motopropulseur et / ou les fonctions complémentaires

Mode de validation : Contrôle en Cours de Formation

(cocher la case correspondante) Épreuve ponctuelle terminale

N° du candidat :

Nom : Prénom :

Centre d'épreuve :

Le matériel sur lequel le candidat interviendra sera tiré au sort. Il sera différent de celui utilisé pour la 2^{ème} partie de E2.

Ce dossier devra être conservé par l'établissement jusqu'à la session suivante. Il pourra être communiqué au jury ou à l'autorité rectoriale à leur demande. Les fiches d'évaluation et d'analyse du travail effectué seront transmises au jury académique.

Nombre de points E2 - 1^{ère} partie :

Session 2014

Mention Complémentaire Maintenance et Contrôles des Matériels

Épreuve E2 1^{ère} partie : Contrôle, interprétation, maintenance

Code examen : 25208

Durée : 4 heures maxi

Coef. : 6

DS1 / 8

Nom du candidat :

Date :

| Vous disposez | Vous devez | Vous serez évalué sur |
|---|--|---|
| <p>D'une zone d'intervention avec son équipement</p> <p>D'un matériel en état de dysfonctionnement</p> <p>D'outillages spécifiques de contrôles et mesures</p> <p>Des documents techniques, procédures d'intervention, de réglages, de maintenance et d'utilisation</p> <p>D'un temps alloué de 4h maxi</p> | <p>Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement</p> <p>Mettre en oeuvre les outils de contrôle intégrés et/ou indépendants au matériel</p> <p>Repérer et interpréter les éventuels codes défauts</p> <p>Mettre en oeuvre les appareils de mesure</p> <p>Comparer les valeurs mesurées avec les données du constructeur,</p> <p>Identifier l'organe ou le sous-ensemble en dysfonctionnement,</p> <p>Préparer le matériel et le poste de travail à l'intervention,</p> <p>Réaliser l'intervention (maintenance préventive et/ou corrective) suivant la procédure fournie,</p> <p>Effectuer les réglages et les essais suivant la procédure fournie,</p> <p>Compléter le document d'intervention.</p> | <p>La communication avec la hiérarchie, le client et/ou utilisateur</p> <p>L'organisation du poste de travail</p> <p>Le respect des règles de sécurité, de manutention, de levage, de calage, d'immobilisation et d'ergonomie</p> <p>L'utilisation rationnelle des équipements de protection collective et individuelle</p> <p>La mise en oeuvre des outils de contrôle et appareils de mesure</p> <p>La méthode et les résultats obtenus</p> <p>La dépose, la réparation et la repose des sous ensembles</p> <p>Le respect de l'intégrité du matériel</p> <p>La réalisation des opérations de maintenance préventive</p> <p>La rigueur et la clarté des explications</p> <p>La restitution du matériel</p> <p>La remise à l'état initial du poste de travail</p> <p>Les écrits accompagnant l'intervention (processus d'intervention, interprétation des résultats, pièces à remplacer et fournitures, observations)</p> |

Matériel :

GRILLE D'ÉVALUATION (EP2 1^{ère} partie)

Document à compléter par les examinateurs et à transmettre au jury

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C1.1 (évaluation prioritaire : **C1.13**) ;

C2.1 (évaluation prioritaire : **C2.11, C2.12, C2.13, C2.14**) ;

C2.2 ; C3.1 (évaluation prioritaire : **C3.11**) ;

C3.2 ; C3.3 (évaluation prioritaire : **C3.31 ; C3.32**) ;

C3.4 (évaluation prioritaire : **C3.41 ; C3.43 ; C3.44**) ; C3.5 (évaluation prioritaire **C3.51**) et des savoirs : S1 ; S2 ; S3 ; S4

| Compétences évaluées | Le candidat devra être capable de | Indicateurs d'évaluation | Évaluation | | | | Notes proposées | Barème |
|----------------------|--|---|------------|------|------|------|-----------------|--------|
| | | | + | | - | | | |
| C1.13 * | - Renseigner le document d'intervention en fournissant les éléments nécessaires à la facturation | - Les éléments indiqués sont conformes au travail effectué - Toutes les rubriques sont complétées et exploitables - La facturation est réalisable - L'utilisation de l'outil informatique est maîtrisée | 2 | 1,5 | 1 | 0,5 | | /2 |
| C2.11 * | - Effectuer un contrôle préalable en vue d'identifier des anomalies | - Les anomalies constatées durant le contrôle (visuel, auditif, olfactif,...) préalable sont notées sur le document d'intervention. | 3 | 1,5 | 1,25 | 0,75 | | /3 |
| C2.12 * | - Préparer le matériel et/ou l'équipement à l'intervention. | - La protection du matériel ou de l'équipement est assurée - L'intégrité du matériel et / ou de l'équipement est assurée - Le matériel est nettoyé en respectant les règles de sécurité, d'environnement et d'hygiène - La démarche qualité est appliquée | 2 | 1,5 | 1 | 0,5 | | /2 |
| C2.13 * | - Mettre en poste le matériel et/ou l'équipement. | - Les procédures de mise en route et d'arrêt sont connues et respectées - Le matériel est mis en œuvre et déplacé en toute sécurité (par une personne autorisée) - Les règles de sécurité, de manutention, de levage, de calage, d'immobilisation et d'ergonomie sont respectées - L'intégrité du matériel et/ou de l'équipement est respectée | 2 | 1,5 | 1 | 0,5 | | /2 |
| C2.14 * | - Organiser le poste de travail | - Le poste de travail est agencé dans un souci de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie - Tous les outillages et équipements sont prévus | 1 | 0,75 | 0,5 | 0,25 | | /1 |
| C2.21 | - Préparer le matériel et/ou l'équipement à la restitution | - Le matériel est mis en œuvre, essayé et déplacé en toute sécurité par une personne autorisée - Les nouveaux paramètres et données sont correctement saisis dans l'outil de contrôle - Les différents produits sont utilisés correctement - L'historique est renseigné | 1 | 0,75 | 0,5 | 0,25 | | /1 |
| C2.22 | - Remettre en état le poste de travail | - Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état - Les déchets sont classés et évacués dans le respect des normes et des prescriptions de l'entreprise - Les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie sont respectées | 1 | 0,75 | 0,5 | 0,25 | | /1 |
| C3.11 * | - Appliquer la procédure selon les préconisations du constructeur | - L'outil de contrôle est consulté suivant les prescriptions du constructeur. Toute anomalie est notée et communiquée - La réalisation des opérations est conforme aux prescriptions du constructeur et à la procédure fournie - L'échange systématique de pièces est réalisé suivant les prescriptions du constructeur - Les serrages, étanchéités, niveaux, pressions, purges sont conformes - Les règles de récupération des déchets sont appliquées et respectées - Les règles de sécurité, d'hygiène, d'environnement et d'ergonomie sont respectées - Aucune détérioration périphérique n'est constatée - Le temps alloué est respecté | 5 | 3,75 | 2,5 | 1,25 | | /5 |

* Évaluation prioritaire

M.C. Maintenance et Contrôles des Matériels

ÉPREUVE : E 2 Contrôle – Interprétation – Maintenance – 1^{ère} partie

Session 2014

SUJET DS 7 / 8

| | | | | | | | | |
|--------------|---|---|---|------|-----|------|--|----|
| C3.2 | Déposer – reposer des sous-ensembles | <ul style="list-style-type: none"> - Les liaisons et connexions sont toutes identifiées - Les connexions sont déconnectées - Les éléments ou les organes sont remplacés en respectant les prescriptions du constructeur ou de la procédure fournie - Les liaisons, les connexions, les serrages sont conformes - La procédure de remplissage des circuits n'entraîne pas la pollution des fluides utilisés - Les fluides utilisés sont conformes aux prescriptions du constructeur - Les serrages, étanchéités, niveaux et purges sont conformes - Les règles de récupération des déchets sont appliquées et respectées - Les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie sont respectées - Aucune détérioration périphérique n'est constatée - Le temps alloué est respecté | 5 | 3,75 | 2,5 | 1,25 | | /5 |
| C3.31 * | Démonter, réparer les éléments et/ou les organes d'un sous-ensemble appartenant au matériel ou à l'équipement | <ul style="list-style-type: none"> - Le démontage d'un sous-ensemble ou d'organes respecte les prescriptions du constructeur ou de la procédure fournie - Les éléments ou les organes sont remis en état en respectant les prescriptions du constructeur ou de la procédure fournie - Le remontage d'un sous-ensemble ou d'organes respecte les prescriptions du constructeur ou de la procédure fournie - Les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie sont respectées - Aucune détérioration périphérique n'est constatée - Le temps alloué est respecté | 5 | 3,75 | 2,5 | 1,25 | | /5 |
| C3.32 * | Remonter les éléments, les organes, le sous-ensemble sur le matériel ou l'équipement | <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments et/ou les organes et/ou le sous-ensemble sont remontés sur le matériel ou l'équipement en respectant les prescriptions du constructeur ou de la procédure fournie - Les serrages, étanchéités, niveaux sont vérifiés et conformes - Les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie sont respectées - Aucune détérioration périphérique n'est constatée - Le temps alloué est respecté | 5 | 3,75 | 2,5 | 1,25 | | /5 |
| C3.41 * | Effectuer les mesures sur des éléments ou des organes mécaniques | <ul style="list-style-type: none"> - L'intégrité des appareils de contrôle et de mesure est respectée - Les mesures et les contrôles sont effectués selon les procédures du constructeur - Les résultats relevés sont exprimés dans l'unité attendue avec la précision requise | 5 | 3,75 | 2,5 | 1,25 | | /5 |
| C3.43 * | Appliquer les procédures de contrôle du constructeur (liste de vérifications) | <ul style="list-style-type: none"> - Les procédures sont appliquées - Les outils de contrôle intégrés et/ou indépendants sont mis en œuvre en conformité et en sécurité - Les symboles, les pictogrammes, les codes des outils de contrôle sont connus et correctement interprétés - Les résultats précis des contrôles sont notés | 5 | 3,75 | 2,5 | 1,25 | | /5 |
| C3.44 * | Identifier le ou les éléments défectueux | <ul style="list-style-type: none"> - Les résultats des mesures et des contrôles sont correctement interprétés - Le ou les éléments défectueux est ou sont signalé(s) à la hiérarchie | 3 | 2,25 | 1,5 | 0,75 | | /3 |
| C3.51 * | Effectuer les réglages selon les préconisations du constructeur et/ou de la réglementation | <ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de mise en œuvre des outils de contrôle et appareils de mesure sont respectées - Les réglages et les essais (pratiqués par une personne autorisée) effectués sont conformes aux valeurs prescrites par le constructeur - Les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie sont respectées - Aucune détérioration périphérique n'est constatée - Le temps alloué est respecté | 5 | 3,75 | 2,5 | 1,25 | | /5 |
| Total | | | | | | | | |

* Évaluation prioritaire

